

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 26 MARS 2007
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 39

Tous les délégués, sauf

Mme HITTLER, M. KLIPFEL, (excusés), M. FOEHLICH, qui étaient représentés respectivement par M. VOGEL, Mme WINCKEL, M. FEIG.

MM. WAGNER, NEUHARD, SUSS, BABILON, ZINCK, (excusés) ;

MM. HERRLE, WITTMER, Mme GESANG, M. TREIBER.

DEL. N° 050/2007conseil

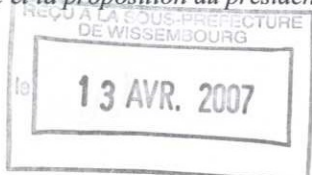
OBJET : MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS

AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX ET CONSULTATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE AUX MARCHES INFRUCTUEUX

- VU la délibération n° 073/2005 du conseil communautaire du 27 juin 2005
 - . approuvant les projets de maison des services et hangar intercommunal,
 - . autorisant le président à entreprendre les démarches nécessaires et à signer tous documents se rapportant à cette décision (notamment diagnostic archéologique anticipé et fouilles archéologiques, consultations SPS, bureau de contrôle, OPC, assurance dommage ouvrages, ...),
- VU la délibération n° 039/2006 du conseil communautaire du 20 mars 2006 décidant :
 - . d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe de maîtrise d'œuvre Braesch – Bottazzi pour un montant de 135 700 € HT, soit 162 297,20 € TTC,
 - . d'autoriser le président à engager les démarches et à signer le marché précité ainsi que tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération, dont les documents d'autorisation (permis de construire ...) ainsi que les demandes de subventions correspondantes,
- VU la délibération n° 070/2006 du conseil communautaire du 26 juin 2006 approuvant l'avant-projet sommaire (APS) établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre Braesch – Bottazzi,
- VU la délibération n° 082/2006 du conseil communautaire du 9 octobre 2006 :
 - . approuvant l'avant-projet définitif (APD), établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre Braesch - Bottazzi, pour un coût d'objectif de travaux de 1 671 400 € HT, en vue de la construction de la maison des services et des associations de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,
 - . approuvant le coût d'objectif comme suit :

bâtiment	1 507 300 € HT
aménagement extérieur	164 100 € HT

 - coût d'objectif total du projet estimé à 2 080 000 € HT (y compris honoraires, divers et imprévus ...),
- VU le marché n° 2006/05 « construction d'une maison des services et des associations et VRD à Durrenbach - maîtrise d'œuvre » signé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre Braesch – Bottazzi, et l'article 4 du CCAP correspondant,
- VU la délibération n° 003/2007 du conseil communautaire du 12 février 2007 portant fixation du coût des travaux phases APD et DCE - avenant n° 1 fixant le coût prévisionnel définitif de maîtrise d'œuvre,
- CONSIDERANT la consultation engagée pour les travaux de construction de la maison des services et des associations et VRD à Durrenbach,
- CONSIDERANT les offres parvenues à la communauté de communes,
- VU l'avis d'attribution de la commission d'appel d'offres du 16 mars 2007 pour l'attribution des marchés des travaux de construction de la maison des services et des associations et VRD à Durrenbach,
- VU le budget principal « communauté de communes vallée de la Sauer »,
- ENTENDU l'exposé de M. Sibler, vice-président chargé du dossier,
- ENTENDU l'exposé et la proposition du président en sa qualité de personne responsable du marché,



.../...

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'attribuer les marchés de travaux en vue de la construction de la maison des services et des associations à Durrenbach comme suit, après validation des options puits de lumière et sol pierre dans le hall :

Lot	Composition	Montant	Entreprise
1	Plate forme -aménagement extérieur	137 702,67	Herrmann
2	Gros oeuvre	260 596,41	Hemmerle
3	Echafaudage	7 655,64	Arc en couleurs
4a	Charpente ossature bois	181 098,60	Kurtz
4b	Bardage	69 474,22	Kurtz
5	Couverture	0,00	INFRUCTUEUX
6	Étanchéité	33 343,01	TBI SAS
7	Sanitaire	74 105,83	Beyer
8	Chauffage ventilation	195 835,00	Technichauffe
9	Électricité	0,00	INFRUCTUEUX
10	Menuiserie extérieure bois	54 884,00	Jung
11	Menuiserie aluminium	61 955,25	Reeber
12	Isolation cloisons	88 343,18	Cilia
13	Faux plafonds	0,00	INFRUCTUEUX
14	Menuiserie intérieure	63 105,34	Grasser
15	Ascenseur	20 613,00	AMS
16	Isolation extérieure peinture	37 639,13	Les peintures réunies
17	Chapes flottantes	15 842,19	Dipol
18	Carrelage	16 195,56	Bernecker
19	Sols souples	31 980,12	CDRE
20	Stores	0,00	INFRUCTUEUX
21	Cloison mobile	8 540,00	Tertia
22	Signalétique	4 736,00	AD Visuel

- d'autoriser le président à engager les démarches et à signer les marchés de travaux -pour la construction de la maison des services et des associations- ci-dessus énumérés entre la communauté de communes de la vallée de la Sauer et les entreprises respectives, pour un montant total de 1 363 645,15 € HT, soit 1 630 919,60 TTC ;
- d'autoriser le président à engager une consultation complémentaire par voie d'appel d'offres pour les lots déclarés infructueux, et pour la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le pan sud de la toiture de la maison des services ;
- d'autoriser le président à signer tous documents concourant à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 5 avril 2007

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL